

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRANDANGOULEME**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 27 JUN 2019**

Délibération
n° 2019.06.230

**Modification du
tableau des effectifs**

LE VINGT SEPT JUN DEUX MILLE DIX NEUF à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **21 juin 2019**

Secrétaire de séance : Denis DOLIMONT

Membres présents :

Jean-François DAURE, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Anne-Marie BERNAZEAU, André BONICHON, Laïd BOUAZZA, Jacky BOUCHAUD, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Bernard CONTAMINE, Françoise COUTANT, Françoise DELAGE, Denis DOLIMONT, Karen DUBOIS, Jacques DUBREUIL, Denis DUROCHER, Annette FEUILLADE-MASSON, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Jean-Luc MARTIAL, Thierry MOTEAU, François NEBOUT, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Danièle MERIGLIER

Ont donné pouvoir :

Jean-Marie ACQUIER à Gilbert CAMPO, José BOUTTEMY à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Michel BUISSON à Christophe RAMBLIERE, Jean-Claude COURARI à Jean-François DAURE, Véronique DE MAILLARD à Anne-Marie BERNAZEAU, Catherine DEBOEVERE à André LANDREAU, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Gérard DEZIER à Yannick PERONNET, Jeanne FILLOUX à Jean-Jacques FOURNIE, Elisabeth LASBUGUES à Laïd BOUAZZA, Annie MARAIS à François NEBOUT, Pascal MONIER à Isabelle LAGRANGE, Dominique PEREZ à Thierry MOTEAU, Zahra SEMANE à Maud FOURRIER, Alain THOMAS à Françoise DELAGE, Philippe VERGNAUD à Danielle CHAUVET, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU à Denis DUROCHER, Vincent YOU à André BONICHON

Suppléant(s) :

Gérard BRUNETEAU par Danièle MERIGLIER

Excusé(s) :

Jean-Marie ACQUIER, Véronique ARLOT, Anne-Sophie BIDOIRE, Xavier BONNEFONT, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Jean-Claude COURARI, Véronique DE MAILLARD, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Gérard DEZIER, Georges DUMET, François ELIE, Guy ETIENNE, Jeanne FILLOUX, Michel GERMANEAU, Joël GUITTON, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, Annie MARAIS, Pascal MONIER, Catherine PEREZ, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Philippe VERGNAUD, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 27 JUIN 2019**DELIBERATION
N° 2019.06.230**

RESSOURCES HUMAINES

Rapporteur : Madame BERNAZEAU**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS**

La gestion des ressources humaines nécessite l'ajustement régulier du tableau des effectifs.

1. Direction Proximité Conservatoire

Afin de pourvoir 2 postes vacants suite à 2 départs à la retraite, il convient de transformer 2 emplois de professeurs d'enseignement artistique (catégorie A - 16h) en 2 emplois d'assistants d'enseignement artistique (catégorie B - 20h).

La modification du tableau des effectifs serait la suivante :

Direction	Création	Nbre	Suppression	Nbre
Direction Proximité Conservatoire	Cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique (20h)	2	Cadre d'emplois des professeurs d'enseignement artistique (16h)	2

2. Diverses directions

Afin de procéder à la nomination des fonctionnaires dont les dossiers de promotion interne ont été soumis à l'avis des commissions administratives paritaires, il est proposé à l'assemblée de créer les postes correspondants aux nominations envisagées, à compter du 1^{er} juillet 2019. Selon les décisions de nomination prises par Monsieur le Président, ces créations seront neutralisées par la suppression des postes des agents promus au terme de leur période obligatoire de stage.

Cadre d'emplois	Nombre de postes
Ingénieur	1
Attaché	1
Bibliothécaire	1
Rédacteur	1
Agent de maîtrise	1

Vu l'avis du comité technique,

Vu l'avis favorable de la commission finances responsabilités sociétales du 19 juin 2019,

Je vous propose :

D'APPROUVER la modification du tableau des effectifs décrite ci-dessus, à compter du 1^{er} juillet 2019 pour les promotions issues des CAP et du 1^{er} septembre 2019 pour les autres emplois.

D'AUTORISER, faute de candidat fonctionnaire, après déclaration de vacance de poste, le recrutement d'un agent non titulaire dans le cadre d'emplois des assistants d'enseignement artistique (grille indiciaire allant de l'indice brut 372 à l'indice brut 707) possédant le niveau de diplôme requis ou l'expérience équivalente, pour occuper les fonctions d'enseignant artistique-discipline guitare et hautbois.

DE PREVOIR les crédits correspondants aux budgets 2019 et suivants.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 09 juillet 2019	<u>Affiché le :</u> 09 juillet 2019